

Argenteuil, le 29 juin 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les informations concernant la rentrée scolaire de votre enfant.

### **DATES DE LA RENTREE SCOLAIRE**

- **Lundi 2 septembre 2024 :**

**De 14h00 à 17H00 :** BTS MCO 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Année.

**De 15h00 à 17H00 :** CLASSES DE SECONDES PROFESSIONNELLES et CAP (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année)

- **Mardi 3 septembre 2024 :**

**De 9h00 à 11h00 :** CLASSES DE PREMIERES PROFESSIONNELLES

**De 10h00 à 12h30 :** MENTION COMPLEMENTAIRE

**De 10h30 à 12h30 :** CLASSES DE TERMINALES

Les élèves devront se présenter en tenue professionnelle (*la casquette, jogging, sweat à capuche, legging, cargo, crop-top etc. sont interdits*). Ils devront également être en possession **d'un agenda (obligatoire) et d'une trousse.**

Entre le mardi 2 septembre et le vendredi 5 septembre, les classes de 2<sup>nd</sup> participeront à des modules d'intégration et de formation. L'emploi du temps de cette semaine particulière sera remis à chaque élève le jour de la pré-rentrée.

**Les cours débuteront selon l'emploi du temps annuel le lundi 9 Septembre 2024.**

### **REUNIONS PARENTS :**

- **Jeudi 26 septembre à 18H30 :** pour les classes de Seconde et de Première année de CAP.

- **Mardi 1<sup>er</sup> octobre à 18H30 :** pour les 1<sup>ères</sup> et Terminale BAC PRO et les Terminales CAP.

***Rappel : la présence des parents est obligatoire pour l'ensemble des élèves***

### **LES DATES DES STAGES EN ENTREPRISE :**

Celles-ci vous sont communiquées en annexe 1 à titre d'information mais aussi dans **le but d'anticiper vos recherches.**

### **LISTE DES FOURNITURES :**

La liste des fournitures sera disponible dans les prochains jours sur le site INTERNET du lycée.

### **TENUE PROFESSIONNELLE :**

**TOUS LES MARDIS à partir du 24 septembre 2024**, ainsi que de manière ponctuelle à la demande du professeur et lors des épreuves orales et des CCF (contrôle en cours de formation), les élèves devront se présenter en TENUE PROFESSIONNELLE en respectant les consignes figurant dans le règlement intérieur Article 21.

**Tout élève ne respectant pas cette exigence sera renvoyé chez lui pour se changer.**

### **DOSSIERS DE BOURSE :**

Contact : Mme KORTAS : [sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr](mailto:sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr)

Tout élève entrant dans le lycée peut prétendre à une demande de bourse sous conditions de ressources. Les dossiers de demande de bourse sont disponibles à la comptabilité. Les élèves scolarisés dans notre établissement en 2023/2024 qui redoublent devront fournir un dossier de vérification de ressources (à retirer le jour de la rentrée). Les élèves ayant déjà reçu une réponse positive doivent apporter leur notification d'attribution et signer une procuration (document à la comptabilité) au lycée ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

### **ASSURANCE SCOLAIRE :**

Les familles qui n'ont pas encore fourni l'attestation d'assurance sont priées de le faire **le jour de la rentrée**.

### **RESTAURATION :**

Contact : Mme KORTAS : [sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr](mailto:sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr)

Le service de restauration débutera en même temps que la reprise classique des cours, c'est-à-dire **à partir du lundi 9 septembre 2024**.

Les familles qui souhaitent solliciter une aide pour le paiement de la cantine devront nous faire parvenir une lettre motivée ainsi que les justificatifs de revenus (avis d'imposition...). **Sans ces documents, aucune aide ne pourra être accordée.**

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 01.39.61.02.87 ou par mail : [administration@lycee-cognacq-jay.fr](mailto:administration@lycee-cognacq-jay.fr).

Pour plus d'informations, le lycée ré-ouvrira ses portes le lundi 22 Août 2022. Vous pouvez également consulter notre site Internet : [www.lycee-cognacq-jay.fr](http://www.lycee-cognacq-jay.fr)

Recevez Madame, Monsieur, nos très cordiales salutations.

**Monsieur BARREIX  
Chef d'établissement**